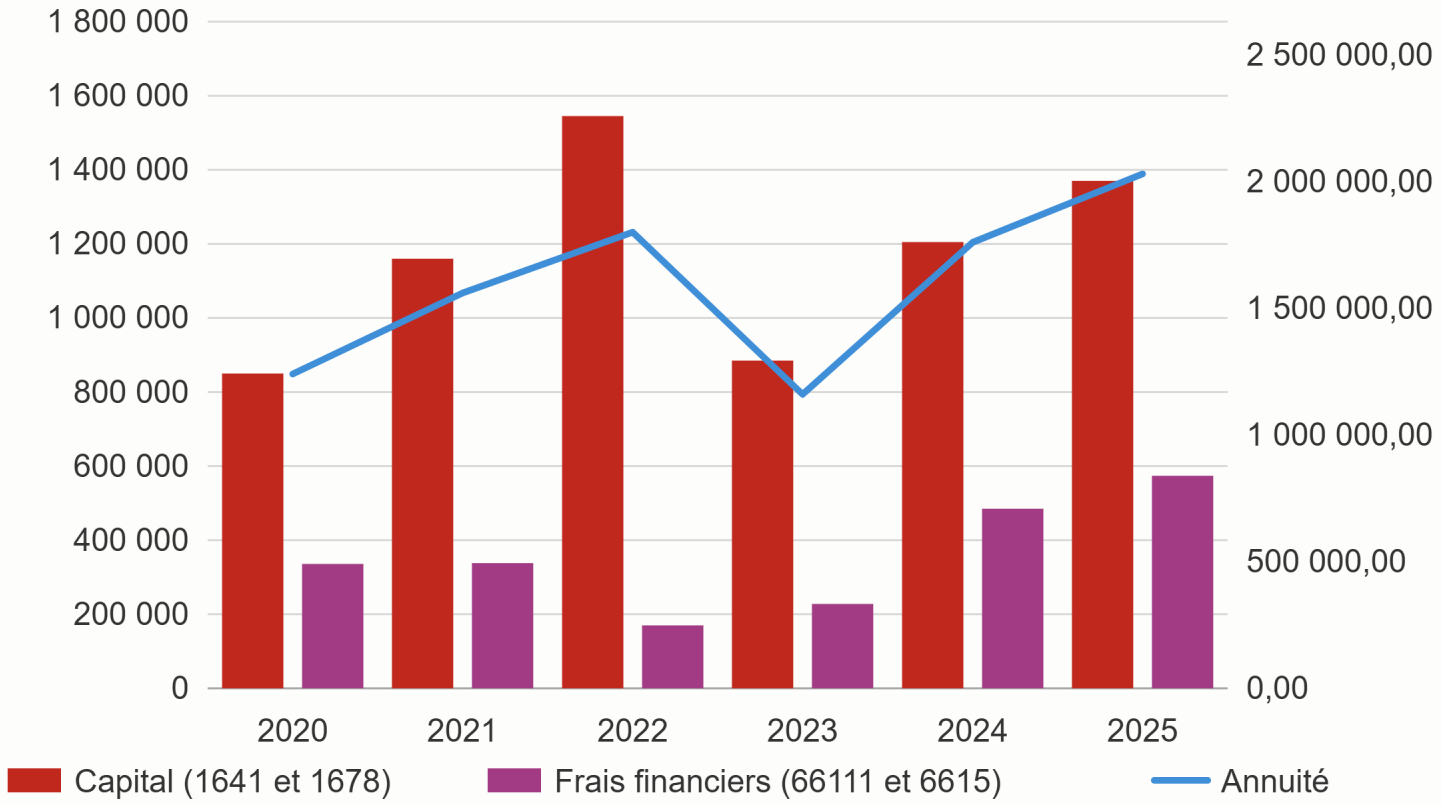
CONSEIL MUNICIPAL

Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes

Examen de la gestion de la commune de Montceau-les-Mines – exercices 2020 à 2025

Séance du lundi 16 novembre 2026
Présentation par Isabelle Louis, maire

Graphique n° 7 : Évolution de la dette



Points de lecture

Capital remboursé

Point haut en 2022, net recul en 2023, puis remontée en 2024 et 2025.

Frais financiers

Au plus bas en 2022, en hausse continue depuis, au plus haut en 2025.

Annuité

Niveau le plus élevé de la période en 2025, autour de 2 M€.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir des comptes de gestion (graphique n° 7)

SITUATION FINANCIÈRE · BILAN

Tableau n° 16 : Indicateurs du bilan

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité d'autofinancement brute	1 571 088	1 984 309	618 093	1 467 055	-419 168	1 285 770
Capacité d'autofinancement nette	713 634	807 990	-960 852	562 892	-1 663 995	-143 295
Stock de la dette	13 230 516	14 677 936	18 098 991	23 090 446	29 393 511	29 964 446
Capacité de désendettement (en années)	8,4	7,4	31,1	15,7	-70,2	23,3
Fonds de roulement	1 922 401	2 299 633	2 213 328	1 551 977	741 398	1 345 665
Besoin en fonds de roulement	1 210 886	1 153 570	677 314	416 311	3 000	396 757
Trésorerie nette	711 515	1 146 063	1 536 014	1 135 666	738 397	948 908

Constat de la Chambre

Les résultats excédentaires ne traduisent pas une situation financière confortable : le bilan révèle des fragilités.

Autofinancement

En 2022, 2024 et 2025, la CAF nette n'a pas suffi à couvrir le remboursement du capital de la dette.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir de ANAFI (tableau n° 16)

Tableau n° 3 : Délai global de paiement 2022/2025

	2022	2023	2024	2025
DGP moyen en fonctionnement (jours)	38,78	28,79	38,52	42,94
DGP moyen en investissement (jours)	34,90	34,52	51,82	50,79
Délai moyen du comptable des seuls mandats éligibles au DGP (jours)	3,76	3,39	3,55	2,76

Cadre légal

Le code de la commande publique impose un délai global de paiement de 30 jours aux collectivités.

Constat de la Chambre

Le délai imputable à l'ordonnateur dépasse 25 jours, ce qui allonge le délai de paiement pour le comptable.

Ordres de priorité

Pour payer les mandats, le comptable est contraint de demander à la commune des ordres de priorité.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, d'après les données de la DRFiP (tableau n° 3)

Tableau n° 4 : Exemples ordres de priorité

	Solde de disponibilités	Mandats en instance	Ordre de priorité	Déblocage ligne de trésorerie	Observations
10 avril 2024	24 947	367 175			
12 juin 2024	394 851	505 411			
10 avril 2025	132 471	430 784			
28 mai 2025	593 085		620 000	500 000	Demande de conservation de fonds sur le compte de la ville de 120 000 €

Lecture du tableau

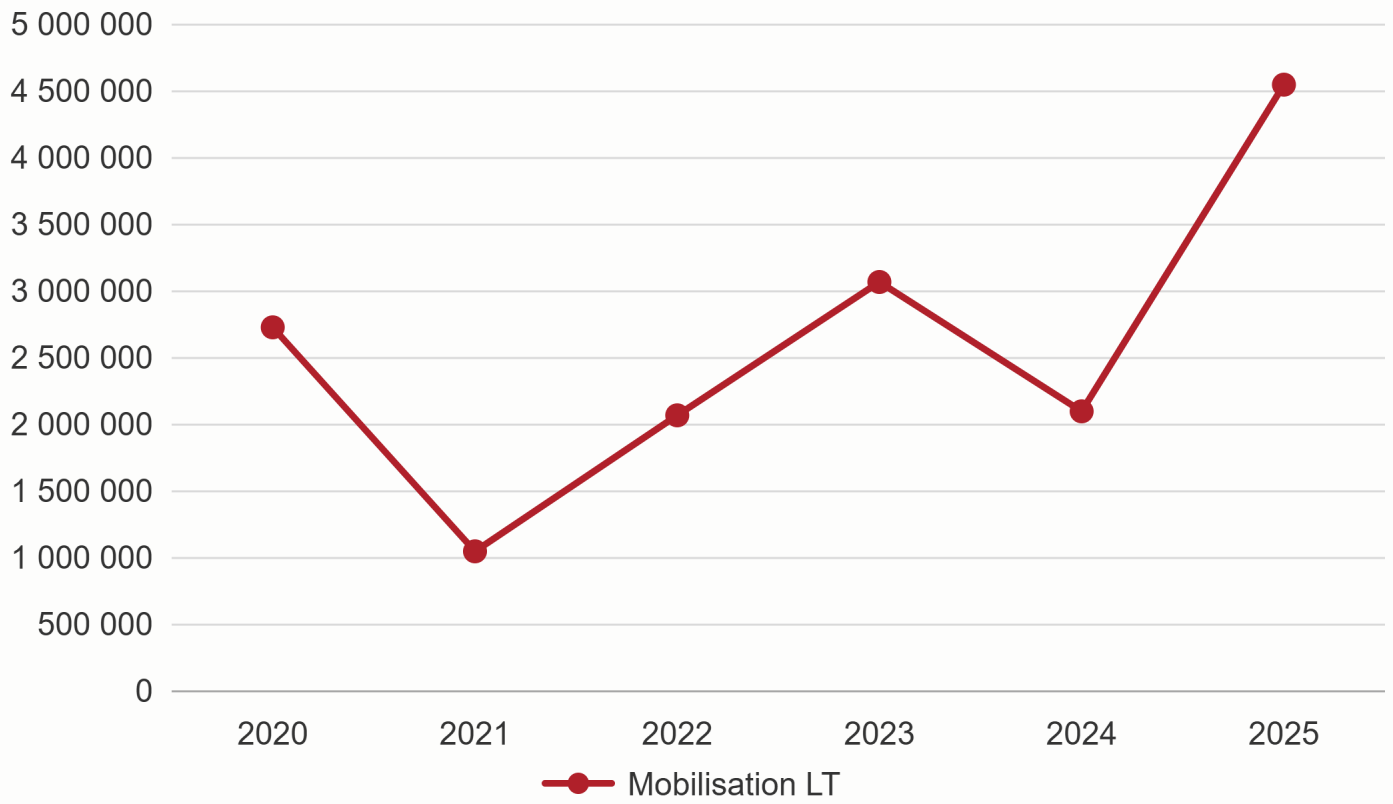
Aux trois premières dates, le solde disponible est inférieur au montant des mandats en attente de paiement.

Constat de la Chambre

Le solde des disponibilités étant régulièrement insuffisant, les entreprises doivent se tourner vers le comptable pour réclamer leur paiement.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir des données DRFiP (tableau n° 4)

Graphique n° 8 : Mobilisation de la ligne de trésorerie



Points de lecture

Constat de la Chambre

La mobilisation de lignes de trésorerie a été nécessaire sur toute la période.

Évolution

Point bas en 2021, hausse jusqu'en 2023, recul en 2024.

2025

Plus haut niveau de la période, au-delà de 4,5 M€.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir de ANAFI (graphique n° 8)

Tableau n° 2 : Comparaison RAR dépenses et recettes

	Subvention reportée	Dépenses mandatées	RAR en dépenses	Dépenses subventionnables (HT)
Transformation école Pompon en ALSH et ALSH Moulin enchanté		67 911	0	
Subvention département (Pompon)	60 000			300 000
Subvention CAF (Pompon)	270 000			1 076 775
Subvention Région (Pompon)	17 109			57 030,75
Subvention département (Moulin enchanté)	67 500			380 000
Réhabilitation école Jules Verne				
Subvention Région (fonds verts)	541 307	23 000	0	1 721 089
Total	955 916	90 911	0	

Lecture du tableau

955 916 € de subventions sont reportées en recettes, pour 90 911 € de dépenses mandatées et aucun reste à réaliser en dépenses.

Constat de la Chambre

Aucun reste à réaliser en dépenses d'investissement n'a été enregistré au compte financier unique 2025.

Source : CRC, à partir du fichier des mandats, des conventions de financement et de la liste des marchés (tableau n° 2)

Tableau n° 31 : Informations délivrées au conseil municipal en matière d'emplois

En ETP	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025 CFU provisoire
Emplois permanents budgétés au compte administratif	481	490	429	381,96	374,96	370
Emplois permanents pourvus au compte administratif (annexe)	375	365	361	333,55	Non renseigné	304
Effectifs déclarés dans la note d'analyse du compte administratif	Non renseigné	Non renseigné	Absence de note	Absence de note	Absence de note	
Effectifs permanents déclarés dans les rapports d'orientations budgétaires (pourvus)	374	360	354	351	290	

Évolution

De 375 emplois pourvus en 2020 à 304 en 2025, en partie du fait de transferts de personnels au CCAS.

Annexes obligatoires

La Chambre invite à respecter le format des annexes prévu par la maquette budgétaire M57.

Fiabilité des données

Écarts peu importants, sauf en 2023 : la Chambre invite à fiabiliser et mettre en cohérence les documents.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir des comptes administratifs (tableau n° 31)

Tableau n° 30 : Évolution des heures supplémentaires

	Nb d'heures supplémentaires	Coût
2020	5 924,56	153 454
2021	5 022,90	123 668
2022	7 307,48	162 340
2023	8 667,51	199 616
2024	7 084,23	171 863
2025 (octobre)	6 882,48	165 017
Total	40 889,16	975 958

Points de lecture

Sur la période

40 889,16 heures supplémentaires, pour un coût de 975 958 €.

Point haut

2023 : 8 667,51 heures, pour 199 616 €.

Explication de la commune

La saisonnalité (organisation d'événements) et les pics d'activité.

Source : données de la commune (tableau n° 30 du rapport CRC)

Tableau n° 17 : Les friches présentes sur la commune de Montceau-les-Mines

Nom	Nature	Superficie en m²	Propriétaire
Ancien cinéma	Commerciale	688	Ville
Ancien dispensaire	Sociale	484	Ville
Friche Loison	Industrielle et habitant	3 396	Ville
Friche Blanchard	Industrielle	3 516	Privé
Lavoir de Chavannes	Industrielle	48 487	Ville
Centrale de Lucy	Industrielle	87 206	Privé
Ancienne CARMI	Service public	1 403	Ville
Ancienne CARMI	Service public	3 227	Ville
Géant Casino	Commerciale	15 341	Privé

Points de lecture

Neuf friches

Six appartiennent à la Ville, trois à des propriétaires privés.

Les plus vastes

Centrale de Lucy (87 206 m², privé) et Lavoir de Chavannes (48 487 m², Ville).

Nature

Majoritairement industrielles, mais aussi commerciales, sociales et de service public.

Source : données de la commune (tableau n° 17 du rapport CRC)

Tableau n° 20 : Dépenses d'énergie du centre nautique

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Energie - électricité	119 627	120 006	239 533	225 714	214 476	184 913

Dépense

Doublement en 2022, puis baisse continue jusqu'en 2025.

Explication

La crise énergétique 2021-2023 a fait flamber le prix de l'électricité, malgré la baisse de consommation.

Projet

Autonomie électrique visée, avec des ombrières sur le parking au 1er semestre 2027.

Recommandation

Mettre en place une AMO pour rédiger, suivre et optimiser le futur contrat.

Source : CRC Bourgogne-Franche-Comté, à partir du fichier des mandats (tableau n° 20)

Conseil municipal du 16 novembre 2026

